

Kanfen

Kanfen-sous-Bois

■ *Bulletin municipal 2019*

www.kanfen.fr



É D I T O



S O M M A I R E

B U L L E T I N M U N I C I P A L 2 0 1 9

Gros plan sur Kanfen	04-05
État Civil	06-07
Population	08-09
Rentrée scolaire	10-11
Photos des classes	12-13
Écoles	14-15
Périscolaire & extra-scolaire	16-19
Jeunesse	20-21
Grand Débat National	22-23
Citoyenneté	24-25
Stop aux dépôts de « sauvages »	26-27
Repas des aînés	28-29
Kanfen - Septfontaines.....	30-32
Cérémonie du 8 mai.....	33
Travaux communaux.....	34-39
Les rues de Kanfen	40-43
Saison culturelle	44-49
Associations.....	50-51
Finances communales	52-53
Intercommunalité	54-56
Informations diverses	57
Le presbytère	60

Directeur de la publication : Denis Baur
Rédaction : I. Renoir - S. Citerne - W. Bellofatto

N. Greff - N. Grosjean - R. Di Bartoloméo
I. Boucher - S. Veillet - D. Baur

Conception graphique : S. Citerne

Photos : S. Citerne (sauf mention particulière)

Impression : Imprimerie L'Huillier • Florange
Imprimé en 700 exemplaires

Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN

Tél. : 03 82 50 61 10

Courriel : mairie-kanfen@orange.fr

Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi - mercredi - jeudi : 8 h - 12 h • 14 h - 18 h
Mardi et vendredi : 8 h - 12 h • 14 h - 19 h

Nous nous acheminons vers la fin d'une mandature, la deuxième en ce qui me concerne.

Un mandat riche d'actions et de réalisations autour d'une équipe municipale qui aura su vous donner, je l'espère, entière satisfaction dans la gestion de notre village.

L'année 2019 aura été marquée, dans notre pays, par des périodes de fortes tensions sociales, des épisodes de violence, d'insécurité et de dégradations que je déplore.

À nous tous, élus et citoyens, de trouver des solutions à cette crise démocratique.

Compte tenu du contexte pré-électoral, un devoir de réserve s'impose.

Je voudrais, cependant, saisir l'occasion de témoigner ma reconnaissance et d'exprimer ma gratitude à tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de l'action municipale et à changer l'image de notre village depuis 2008.

Cette réussite est d'abord le fruit de l'équipe municipale qui s'est attachée à

travailler, inlassablement, pour tenir les engagements qu'elle avait pris.

Mais c'est aussi le travail du personnel communal : administratifs, ouvriers, agents des écoles et agents d'entretien.

À ces remerciements, il me faut associer les bénévoles du monde associatif qui ont pris une part active à l'animation de notre commune.

Enfin vous tous, Kanfenoises et Kanfinois qui, au quotidien, participez à l'effort pour rendre notre village agréable à vivre, dans un environnement au caractère rural préservé.

En cet instant, j'ai une pensée émue pour nos administrés qui nous ont quittés et ils ont été particulièrement nombreux cette année.

Je vous souhaite une lecture fructueuse accompagnée de mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

À tous, j'adresse, en mon nom et en celui du conseil municipal, un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

Denis BAUR

Maire de Kanfen

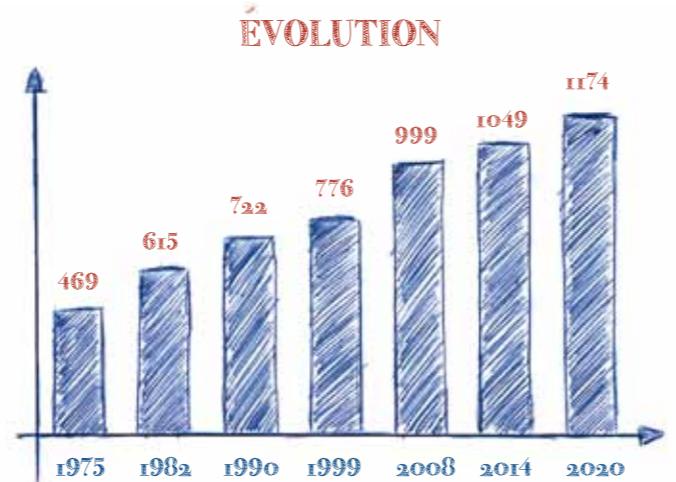
GROS PLAN SUR KANFEN

Situé aux pieds des côtes de la Moselle, le village de Kanfen a su garder un caractère rural et a développé des services de proximité créateurs d'emplois.

Le ban communal s'étend sur 850 hectares, dont 27 % de forêts. La commune compte également une annexe, Kanfen-sous-Bois, jouxtant la limite communale d'Entrange, et une église excentrée par rapport au village.



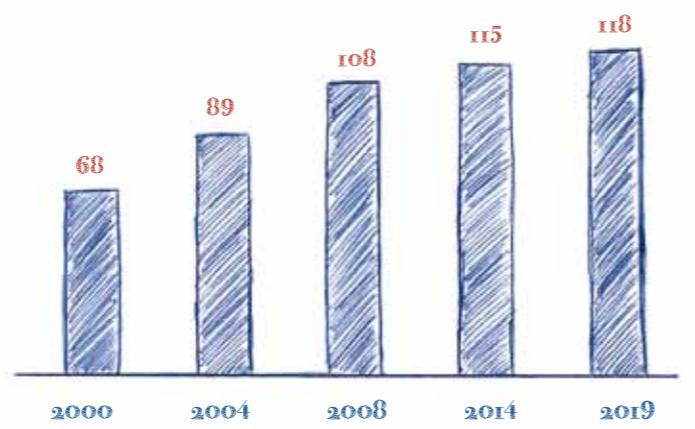
POPULATION



+130
L'évolution de la population depuis 2010, en nombre d'individus

38
Âge moyen de la population

ÉVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE



FAMILLES



57 %
des personnes de 15 ans ou plus sont mariées, contre 62 % en 2010

26 %
de la population a moins de 20 ans, alors que 19 % a plus de 60 ans

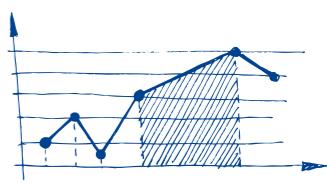
LOGEMENT



82 %
de propriétaires

19
permis de construire délivrés en 2019

ÉCONOMIE



35
emplois créés sur le territoire de la commune

40
places de garde
MAM, microcrèches, domicile

LES MARIAGES 2019



Jennifer **Holtz**
et Jérôme **Scat**
29 décembre 2018



Solange **Keravec**
et Emmanuel **Carlucci**
1^{er} juin 2019



Cindy **Igel**
et Maximilien **Schnee**
4 mai 2019

Julie **Porte**
et Yannick **Giuliani**
21 décembre 2019



Émilie **Bruguiere**
et Rémy **Reneaux**
30 juin 2019



Élodie **Schneider**
et Martial **Kaysen**
3 août 2019

LES NAISSANCES

Louise LE BAIL	née le 17 janvier 2019
Ambre DARÉ	née le 31 janvier 2019
Cléo IRR	née le 19 février 2019
Léo BIET	né le 6 mars 2019
Théo CHRIST	né le 18 mars 2019
Can YILDIZ	né le 8 avril 2019
Margaux GOESSEN	née le 17 avril 2019
Mila CHIODO	née le 7 juin 2019
Alessio LAMOUR	né le 18 juin 2019
Emma BENCIVENNI	née le 22 juin 2019
Alicia MOULLA	née le 24 juin 2019
Ava REYDEL	née le 13 septembre 2019
Lona ROY	née le 13 octobre 2019
Lila MIKOŁAJCZYK	née le 4 novembre 2019
Esteban FALK TAVARES	né le 6 novembre 2019
Hugo SAGE	né le 13 novembre 2019

LES DÉCÈS

Yves GODAR	2 janvier 2019 - 59 ans
Adrien AUZANNEAU	7 février 2019 - 94 ans
Jean KEUVREUX	10 février 2019 - 75 ans
Yvonne BOURDEAUX née Michel	7 mars 2019 - 95 ans
Madeleine FENARD née Kauffmann	12 mars 2019 - 85 ans
Liliane DUTERTRE née Duquenoy	18 mars 2019 - 67 ans
Catherine KWIATKOWSKI née Reichling	24 mars 2019 - 85 ans
Marcel WINCKEL	5 mai 2019 - 87 ans
Mariette LANG née Herfeld	27 mai 2019 - 65 ans
Marcel MARX	31 mai 2019 - 91 ans
Czeslaw KWIATKOWSKI	5 juillet 2019 - 88 ans
Carmela CARNAZZO née Arena	9 juillet 2019 - 87 ans
Geneviève CHAVES COELHO née Gellé	21 juillet 2019 - 64 ans
Alphonse MICHEL	26 juillet 2019 - 89 ans
Odile MICHEL née Marx	2 septembre 2019 - 88 ans
Albert SCHWEITZER	13 novembre 2019 - 77 ans
Nathalie MULLER	7 décembre 2019 - 53 ans



photo R. Di Bartoloméo

FÊTE DES MAMANS

29 mai 2019

À l'instar des années précédentes, le maire et son équipe ont tenu à honorer les jeunes mamans qui, faut-il le rappeler, sont de tout temps, dans toutes les civilisations, la figure la plus importante de la famille. C'est cet amour maternel qui a été célébré en ce 29 mai 2019. Dix familles, parmi les quinze recensées, ont répondu à l'invitation pour cette traditionnelle et très conviviale cérémonie.

Le maire a souligné la place particulière de cette cérémonie dans le calendrier des manifestations communales et a salué l'investissement quotidien des mamans au sein de leurs foyers tout en se félicitant de l'arrivée de 15 petits kanfenois venus augmenter l'effectif de la commune.

Les mères se sont vu remettre un magnifique bouquet de fleurs avant de partager le pot de l'amitié, chacune échangeant ensuite sur la rentrée scolaire future.

JEUNES ÉLECTEURS

22 mars 2019

Sept jeunes électeurs sur vingt invités sont venus le vendredi 22 mars à la mairie pour une cérémonie qui marque leur entrée dans la citoyenneté avec tout ce que cela comporte de droits et de devoirs.

Denis Baur, maire de Kanfen, a remis à chacun son livret citoyen. Pour cause de refonte des listes électorales, la carte d'électeur leur a été envoyée par la poste par les services de l'Etat.

*Les jeunes électeurs de gauche à droite :
Enzo GRÉGORIS, Julie DECKER, Arno WALLERICH, William STIEVEN, Romy UJEVIC, Alexandra DE MEDEIROS, Maël MOKHTARI*



NOUVEAUX ARRIVANTS

16 novembre 2019

Afin de renouveler la formule et d'attirer le maximum de personnes, la commune a organisé la cérémonie des nouveaux arrivants un samedi matin. C'est autour de croissants, jus d'orange et cafés que le village a été présenté aux nouveaux résidents par le maire, les présidents d'associations et responsables des différentes structures de la commune. Soixante personnes ont été invitées, vingt ont répondu présent à ce petit déjeuner convivial.



JEUNES DIPLOMÉS

27 décembre 2019

Six jeunes diplômés ont été récompensés pour leurs résultats scolaires particulièrement brillants en 2019. Le maire, après les avoir félicités, a pris plaisir à leur remettre le traditionnel bon d'achat.

De gauche à droite : Marion Decker, Chloé Delhomme, Simon Veillet, Lucas Léonard, Yasmina Belarbi représentant son fils Samuel.

Absent sur la photo : Claude Wolf



RENTRÉE SCOLAIRE 2019

2 septembre 2019



La rentrée scolaire est une journée particulière durant laquelle se mélangent découvertes, larmes, sourires et joies des retrouvailles... Chacun reconnaît le cadre éducatif fonctionnel, agréable et confortable, qu'il s'agisse de l'école maternelle *Jeanne d'Autel* ou de l'école élémentaire *Jean de Raville* situées rue de Hettange. Rapelons l'équipement pédagogique de qualité qui comprend notamment des TBI (Tableau Blanc Interactif). La rentrée 2019-2020 s'est donc passée dans de très bonnes conditions et sous le soleil.

Au total, les effectifs scolaires s'élèvent à 47 enfants en maternelle et 71 en primaire répartis respectivement dans 2 et 3 classes. Les perspectives démographiques sont stables et assurent la pérennité des classes actuelles. Par ailleurs, l'action en faveur des scolaires constitue un enjeu majeur, c'est pourquoi la municipalité soutient fortement les initiatives des enseignants, notamment les sorties scolaires.



3 décembre 2019

LES CLASSES SUR PAPIER BRILLANT

47 ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE



Maternelle, petite et moyenne sections (23 enfants) : Christine Le Devedec Barbaras et Joan Marceillant (ATSEM)



CP - CE1 (24 élèves) : Magalie Pétron, directrice de l'école élémentaire



CE1 - CE2 (22 élèves) : Nathalie Lecareux



Maternelle, petite et grande sections (24 enfants) : Audrey Nierenberger, directrice de l'école maternelle et Élisabeth Mangeard (ATSEM)



CM1 - CM2 (25 élèves) : Tatiana Atzeni

ACTIVITÉS DES ÉCOLES

8 février 2019

LE CARNAVAL



À la veille des vacances d'hiver, le carnaval est traditionnellement célébré dans les écoles de Kanfen. Malgré le froid, certains enfants avaient revêtu des habits qui n'étaient pas vraiment de saison, mais pourtant parfaitement adaptés à la journée. On pouvait d'ailleurs voir quelques super héros et autres princesses traverser d'un pas rapide la cour des écoles afin de ne pas geler sur place. C'est à l'intérieur, bien au chaud dans les classes, que chacun a pu se transformer et vivre quelques heures dans la peau de son héros préféré ! Cette journée est toujours vécue comme une parenthèse dans l'année scolaire, au même titre que la venue du Saint-Nicolas. Un grand bravo aux enseignants et ATSEM qui ont joué le jeu également !



photos R. Di Bartoloméo



2 avril 2019



SPECTACLE « LILI ENGEL IN BERLIN »

Les enfants du CP jusqu'au CM2 de l'école élémentaire de Kanfen ont assisté à une représentation théâtrale tout à fait originale et instructive. Le spectacle intitulé *Lili Engel in Berlin* proposé par la Compagnie *Le Globe Théâtre*, a mis en lumière la langue de Goethe. Toute l'après-midi, les écoliers ont écouté les dialogues exclusivement en allemand. La langue n'est pas une barrière pour les enfants. « *Ils ont activement participé à la pièce et ont beaucoup aimé cette expérience* » dira la directrice d'école, Mme Pétron. En effet, le spectacle allie humour et mystère en utilisant des champs lexicaux et des formulations étudiés par les élèves du CP au CM2. Le langage utilisé est très simple et reprend les compétences travaillées en classe. Le côté visuel de la pièce permet aux enfants de tous niveaux de comprendre l'histoire et ses rebondissements. Ils découvrent Berlin et la culture germanophone à travers la rencontre de ces deux personnages loufoques.



3 décembre 2019



SAINT-NICOLAS

Dès les premières heures de cours, ce mardi 3 décembre, on pouvait sentir dans les écoles de Kanfen une atmosphère un peu différente de celle qui règne à l'accoutumée. Les enfants semblaient tout particulièrement agités et fébriles... Certains n'arrêtaient pas de se déplacer jusqu'aux fenêtres afin d'y repérer un éventuel mouvement inhabituel. D'autres, à l'opposé, étaient pétrifiés au fond de la classe et montraient un singulier manque de confiance en eux... La matinée sembla durer une éternité. C'est aux alentours de 14 h 00 que les choses s'accélérèrent brutalement. Vers l'entrée de l'école maternelle, un tintement de cloche se fit entendre au loin ! En quelques secondes les classes des petits se transformèrent en une ruche bruyante et turbulente. On entendit des cris monter de toutes parts : « *Le voilà, le voilà ! C'est lui ! Il arrive !* » Les enseignantes ne savaient plus où donner de la tête. Mais lorsqu'il franchit la porte, le calme était revenu, ils étaient tous là, assis bien sagement, les yeux émerveillés et brillants de bonheur et on entendit éclater un grand : « *BONJOUR SAINT-NICOLAAAAS !* ».

ECLOS, DES ENFANTS, UNE ÉQUIPE, UNE ORGANISATION



SABRINA MANCINI NOUVELLE PRÉSIDENTE

Après 5 ans de bons et loyaux services, Olivier Jack a décidé de ne pas se représenter à la présidence d'ECLOS. C'est le 23 mai 2019, lors de l'Assemblée Générale de l'association, que Sabrina Mancini a été élue Présidente. Kanfenoise depuis 2011, Sabrina a rejoint le Conseil d'Administration d'ECLOS en 2014, comme assesseur la première année, puis comme Vice-Présidente en 2015. Dans sa nouvelle mission, elle compte s'appuyer sur un service périscolaire de qualité dont elle a pu apprécier, au quotidien, la compétence et l'implication des équipes d'animation et administrative. D'autres Kanfenois sont également engagés au sein du CA d'ECLOS : Thierry Barré en tant que Vice-président, Lydie Freitas-Barbosa, Amandine Bemer, Lindsay Delgorgue et Malika Merghemi en tant qu'assesseurs.

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : 7 SALARIÉS MOTIVÉS !



L'équipe est composée de : Carine Friedmann (directrice), Florent Frantz (adjoint chargé de pédagogie), Isabelle Hamm (facturation & stats), Natjat Lourani et Gwladys Clause (secrétariat), Françoise Alcaro (comptabilité) et Christelle Hatton (aide-comptable).

LA CANTINE : **70 REPAS SERVIS CHAQUE JOUR**



En moyenne et par jour, ce sont 70 enfants qui déjeunent dans les locaux du périscolaire. Il ne faut pas moins de 3 services, répartis sur 2 salles, pour calmer les estomacs affamés de nos chères petites têtes blondes. Les enfants de la maternelle mangent dans la même salle en un seul service. Les plus grands se restaurent en deux services dans l'extension du périscolaire réalisée par la commune en 2016. Pour encadrer cette joyeuse et vivante petite population, l'association ECLOS dispose de 7 animateurs et une « dame de cantine » afin de servir les repas dans de bonnes conditions, cela permet aussi de respecter le rythme des enfants. Qui a déjà passé quelques minutes dans une de ces salles, à l'heure des repas, connaît la valeur de la maxime « *Le silence est d'or* ».

L'ANIMATION : RIEN N'EST LAISSÉ AU HASARD



De gauche à droite sur la photo : Véronique, Violaine, Fabienne, Marion, Pauline, Gwladys, Amelle et Émilie (responsable).

Le périscolaire n'est pas une simple structure qui accueille les enfants comme pourrait le faire une garderie. Ici, un projet pédagogique est mis en place à l'année. Pour 2019-2020, le thème est « la réduction des déchets ». Une très bonne manière de sensibiliser, dès leur plus jeune âge, les enfants aux problématiques environnementales. En ce qui concerne les moyens humains mis à disposition, les matins, avant les cours, deux animateurs accueillent une quinzaine d'enfants. En fin d'après-midi, ils sont quatre pour encadrer une quarantaine d'enfants.

ECLOS LES ACTIVITÉS

On ne plaisante pas avec l'animation à ECLOS. Rien n'est laissé au hasard et le projet pédagogique élaboré en début d'année est décliné au long cours.

Les objectifs pour cette année scolaire sont de différents ordres : impliquer les parents dans la vie du site et de l'association, découvrir et protéger l'environnement, respecter le rythme de l'enfant et l'accueillir de manière individuelle et adaptée, rendre les enfants acteurs de leurs loisirs. Tout ceci se met en place grâce à de nombreuses activités organisées pour et par les enfants.

Première photo : activité danse.

Deuxième photo : soirée pyjama.

Photo ci-contre : Remise de diplômes aux CM2 qui partent pour le collège, un moment plein d'émotions, de rires et de larmes.



Photo ci-contre :
activité cuisine.



photos ECLOS

La commune de Kanfen met à disposition une classe de l'école primaire, quelques heures par semaine, afin de proposer des activités hors programme scolaire.

ÉVEIL MUSICAL

L'école de musique de Volmerange-les-Mines dispense des cours d'éveil musical les mardis et jeudis après l'école. Le but est de sensibiliser les enfants à la musique dès le plus jeune âge. L'animatrice, Lindsay Haag, les initie à la pratique de petits instruments de percussion par des compaines, des jeux et des chants. Les apprentis musiciens ont entre 4 et 6 ans.

COURS D'ANGLAIS

Après la musique, c'est la langue de Shakespeare qui est mise à l'honneur. Les cours sont dispensés, comme les années précédentes, par Isabelle Mathieu, enseignante bilingue et diplômée de l'Université de Cambridge et s'adressent aux enfants de 4 à 11 ans. Ils ont lieu les lundis après l'école et les mercredis de 10 h à 12 h. Pour tout renseignement, merci de contacter la mairie.

27 février 2019

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le 2^e conseil municipal des enfants a été renouvelé le 27 février 2019. Il est élu pour 2 ans et composé de 11 enfants. Antoine Viola est le nouveau maire. Hugo Grosjean, Elisa Mariage et Lenny Occolier sont ses adjoints. Les nouveaux enfants à avoir rejoint cette équipe avec enthousiasme sont Mael Deuwel, Tristan Laderval, Alice De me-deiros, Enola Bacon, Téo Tardioli, Claude Butin et Ambre Weymerskirch. Ils ont déjà organisé un après-midi jeux, participé aux cérémonies patriotiques et notamment au 500^e anniversaire de la donation de Jean IV de Raville au curé de Kanfen. Deux d'entre eux ont d'ailleurs revêtu le costume de chevalier. Ils ont décidé avec l'approbation de Monsieur le Maire de maintenir la journée jeux vidéo et d'organiser un *escape game*. Ils sont force de proposition pour les adultes qui n'ont pas toujours la même vision et les mêmes centres d'intérêt.

28 avril 2019

APRÈS-MIDI JEUX

Le conseil municipal des enfants a organisé pour la 2^e fois un après-midi jeux vidéo et jeux de société le 28 avril 2019. Malgré une participation plus faible que lors de la première édition, les enfants veulent persévéérer et améliorer cette journée qui a pour but essentiel de s'amuser ensemble à l'occasion d'une «*journée sympa avec les copains autour de brioches et de boissons offertes par la commune*», évidemment sous la vigilance de plusieurs adultes de l'équipe municipale. À vos agendas, rendez-vous le 16 février 2020 pour la 3^e édition !

photo R. Di Bartoloméo

1^{er} octobre 2019

EXPOSITION : 50 ANS DU PREMIER HOMME SUR LA LUNE



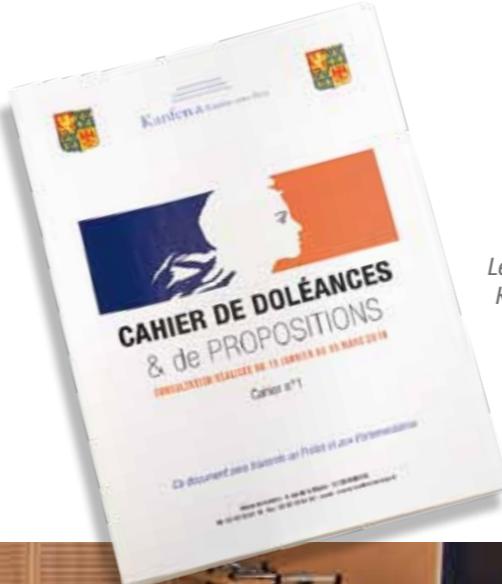
«*C'est un petit pas pour l'homme, mais un bond de géant pour l'humanité*», c'est la phrase que prononça l'astronaute Neil Armstrong, le 21 juillet 1969, lorsqu'il fut le premier homme à poser le pied sur la Lune. Qui pouvait imaginer que 50 ans après, dans un petit village situé à la frontière luxembourgeoise, un passionné d'astronomie profiterait de cet anniversaire pour monter une exposition surprenante ! En effet, c'est à l'initiative et grâce aux talents d'Hervé LAUR que cette exposition a été accueillie en mairie et présentée aux Kanfenois. Le mannequin astronaute (photo de droite) a été entièrement réalisé par Hervé lui-même avec des matériaux de récupération, et ce, dans les moindres détails ! Le dernier jour de l'exposition a été consacré aux scolaires. C'est en compagnie d'un autre membre du club d'astronomie *La Grande Ourse* de Veymerange, que les deux passionnés ont fait revivre la fabuleuse épopee de la conquête de l'espace aux enfants. Les élèves de la classe CM1/CM2 de Mme Atzeni ont posé de nombreuses questions et ont même eu l'occasion d'admirer de la roche lunaire ! Pour conclure, il n'y a pas plus grand bonheur que de voir des enfants la tête dans les étoiles.

LES TBI RETROUVENT LA LUMIÈRE

Les vacances estivales sont habituellement l'occasion de quelques travaux aux écoles. Les TBI (Tableaux Blancs Interactifs) installés en 2011 à l'école élémentaire présentaient quelques faiblesses. En effet, les vidéoprojecteurs avaient beaucoup perdu en puissance lumineuse et, de fait, la lecture devenait difficile. C'est pourquoi la commune a fait appel à la société LBI Systems pour remplacer les trois vidéoprojecteurs pour un coût total de 2 682 € TTC.



GRAND DÉBAT NATIONAL



Le cahier de doléances de Kanfen accessible à tous et transmis au Sous-Préfet de Thionville le 21 février 2019 (voir photo ci-dessous).



4 DÉBATS EN 1 MOIS

Le mouvement des « gilets jaunes » a suscité un « Grand Débat National » lancé par le président de la République le 15 janvier 2019. Les thèmes imposés étaient les suivants : transition écologique, fiscalité, démocratie & citoyenneté, organisation de l’État et des services publics. Cette concertation avait pour objectif de redonner la parole aux citoyens sur l’élaboration des politiques publiques qui les concernent. Les communes ont été invitées à s’en faire le relais sur leur territoire. À Kanfen, le débat s’est tenu durant quatre soirées entre le 8 février et le 1^{er} mars. Près de 80 personnes se sont mobilisées pour échanger et débattre avec les élus. Ces discussions se sont soldées par la rédaction d’une centaine de propositions émanant de Kanfenois mais aussi d’habitants des communes environnantes. À l’échelle nationale, on parle de 500 000 participants dans quelques 10 000 réunions locales et conférences citoyennes.



21 février 2019

REMISE DU CAHIER DE DOLÉANCES & DE PROPOSITIONS AU SOUS-PRÉFET DE THIONVILLE

Qu'est-ce qu'un cahier de doléances ? Historiquement, les doléances sont des demandes et des plaintes ressenties comme des souffrances (du verbe latin *dolere* qui signifie se plaindre, déplorer), recensées dans chaque paroisse avant la Révolution Française. Les cahiers de doléances font l'inventaire de tous les problèmes économiques et sociaux de la population à l'époque du roi Louis XVI. Le pays connaît alors une crise profonde. C'est donc par analogie directe avec ces enquêtes menées à travers toute la France que le Gouvernement a organisé une consultation nationale. En effet, il s'agissait surtout de recenser les problèmes des « gilets jaunes » et de les enregistrer au niveau local en sollicitant le concours des municipalités. La commune de Kanfen s'est inscrite dans cette démarche et a décidé d'ouvrir un cahier de doléances du 21 janvier au 21 février 2019. Onze contributions ont alimenté ce document qui a été remis au Sous-Préfet envoyé à la députée de la circonscription de Thionville et aux sénateurs de Moselle.



VOISINS VIGILANTS, DEUX ANS DÉJÀ

Les cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres ! Face à ce fléau et pour appuyer l'action des forces de gendarmerie, les municipalités et les citoyens ont cherché à réagir. Bien des initiatives pour se protéger ont vu le jour. L'efficacité de la lutte contre les cambriolages dépend beaucoup de la réactivité de la population à donner l'alerte en gendarmerie ou à investir dans du matériel pour dissuader les malfaiteurs.

À Kanfen, les bons réflexes citoyens sont régulièrement portés à la connaissance des administrés.

C'est dans cet esprit que la municipalité s'est inscrite dans le dispositif *Voisins Vigilants*. Inspiré d'un concept anglo-saxon, cette « participation citoyenne », totalement bénévole, est encouragée par le Ministère de l'Intérieur et existe en France depuis 2007. Il s'agit d'un ensemble de personnes d'un quartier, d'un village, qui s'associent dans le but de prévenir la délinquance et les cambriolages en association avec la gendarmerie.

Raymond Pilloy s'est porté volontaire avec huit autres personnes. Il nous livre son retour d'expérience.

Quelle est exactement votre mission ?

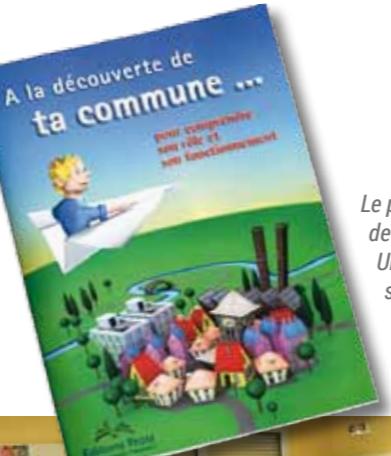
- Il s'agit de s'étonner de tout ce qui semble anormal. Une camionnette suspecte, un véhicule stationné depuis plusieurs jours, une personne qui fait du porte-à-porte... et de prévenir les forces de l'ordre immédiatement.

Quel est votre bilan ?

- J'ai, à deux reprises, téléphoné aux gendarmes qui sont arrivés sur place dans les 5 à 10 minutes. Leur rapidité d'intervention dépend de la proximité d'une patrouille et de leurs missions prioritaires du jour. Le terrain de jeu idéal pour les cambrioleurs est le plus souvent la tombée de la nuit ou les week-ends.

Ce dispositif est-il efficace ?

- Je ne m'aventurerais pas à dire que les cambriolages ont diminué en raison des voisins vigilants, nous déclare M. Pilloy, mais cela aide forcément puisque leur nombre est en forte baisse à Kanfen. Le plus dissuasif reste la présence régulière des gendarmes dans le village. Pour rendre plus motivant ce dispositif, il faudrait un retour de la part des gendarmes auprès du citoyen engagé pour savoir si le signalement était justifié ou non.



Le petit guide offert aux enfants lors de la visite de Monsieur le Maire. Un condensé d'informations intéressantes et utiles à l'usage des futurs citoyens que seront très prochainement les enfants de Kanfen.



18 novembre 2019

LA COMMUNE RACONTÉE AUX ENFANTS

À quelques mois des élections municipales, Monsieur le Maire, en collaboration avec les enseignantes, est venu à l'école élémentaire pour expliquer le fonctionnement d'une mairie, le rôle des élus, les élections municipales ainsi que les institutions et organismes satellites.

Les enfants avaient parfaitement bien préparé le rendez-vous et avaient rédigé pas moins de 25 questions ! Une par élève !

- Est-ce que vous nous présentez à nouveau pour les élections municipales de 2020 ?
- Pouvez-vous nous décrire une de vos journées ?
- Peut-on envisager de construire un collège à Kanfen ?
- Pourquoi avez-vous choisi Kanfen pour devenir maire ? Etc.

Autant de questions auxquelles le premier magistrat de la commune s'est efforcé de répondre avec grande clarté. Elles étaient tellement nombreuses et l'intérêt des enfants tellement fort que personne n'a songé à sortir faire une petite pause quand la sonnerie annonçant la récréation a sonné ! Pour terminer, un petit guide expliquant le fonctionnement des communes a été distribué. Et cerise sur le gâteau, Denis Baur a découpé des petits bouts de ruban tricolore pour les offrir aux enfants.

Elèves, enseignante et maire se sont quittés en se disant que chacun avait appris de l'autre et qu'il serait bon de renouveler cette initiative.





STOP AUX DÉPÔTS DE “SAUVAGES”

La mort accidentelle, en août 2019, de Jean-Mathieu Michel, le maire de Signes (Var), alors qu'il tentait de verbaliser des gens pendant le déchargeage de déchets en pleine nature, a agi comme un détonateur. En effet, depuis ce drame les maires dénoncent avec vigueur ce fléau qu'est le dépôt de déchets sauvages.

Kanfen, bien évidemment, n'est pas épargnée par ce phénomène. Ces dernières années, ces gestes d'incivilités sont en forte augmentation. Depuis le début de l'année 2019, 4 dépôts sauvages sont à déplorer ! La commune, par l'intermédiaire de ses élus et malgré un dépôt de plainte systématique, a toutes les peines du monde à trouver les responsables et à faire respecter la loi. C'est d'autant plus difficile car il arrive souvent aux détritus de franchir les frontières.

Les élus appellent tous les Kanfenois à la vigilance. En cas de découverte d'un dépôt sauvage, il ne faut pas hésiter à contacter immédiatement la mairie ou la gendarmerie. Si les auteurs des faits sont pris en flagrant délit, ne pas hésiter à prendre des photos (sans se mettre en danger), la commune se chargera de les transmettre à la gendarmerie.

Pour rappel, par délibération en date du 2 novembre 2010, le conseil municipal a voté une augmentation de l'amende pour dépôt sauvage de détritus sur le ban communal. Celle-ci est passée de 150 € à 500 €. Preuve que le phénomène ne date pas d'aujourd'hui !

REPAS DES AÎNÉS

24 novembre 2019



Devenu le rendez-vous incontournable de nos aînés, le traditionnel repas a eu lieu le 24 novembre 2019 où 135 personnes s'étaient mises sur leur 31 à cette occasion.

Les tables étaient magnifiquement décorées par l'équipe municipale et concernant les compositions réalisées avec des vinyles 33 tours et des fleurs, Daniel et Marie-France Breistroff nous ont épatisés.

Les papilles ont été ravis par les mets du traiteur Didier Rigoni. L'animation, assurée par notre valeur sûre Thierry Arend, a enflammé la piste. Et cette année nos yeux et nos oreilles ont été charmés par le duo Roby et Caroline.

L'émotion fut de mise lorsque Monsieur le Maire et Nathalie Lelay, 2^e adjointe, ont honoré les doyens du jour, Marie-Louise Baur et Jean Christiany.

Les personnes qui ont organisé cette belle journée ont été remerciées par le Maire et ont fini par pousser la chansonnette avec 2 aînés qui font partie d'une chorale.

Apparemment, vu les sourires et les mines réjouies de nos convives, il semble que cette journée de partage et de convivialité fut une belle réussite.

Cela donne du baume au cœur pour 2020.



500^e ANNIVERSAIRE DE LA 1^{re} DONATION DE JEAN IV DE RAVILLE

10 novembre 2019



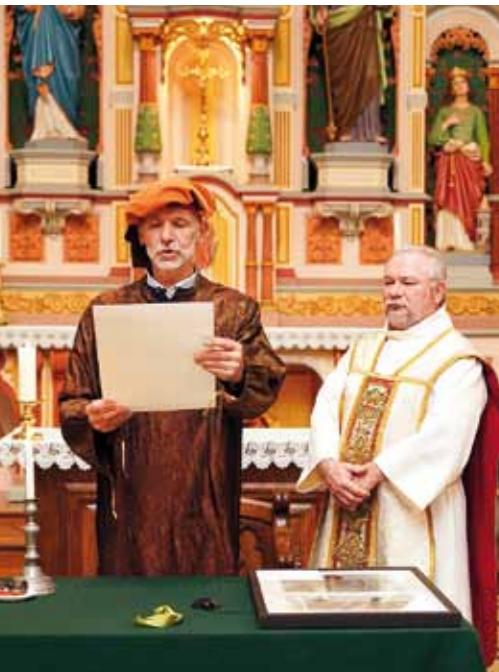
ET DU 9^e ANNIVERSAIRE DES LIENS D'AMITIÉ KANFEN SEPTFONTAINES

Kanfen et Septfontaines, qui est rattachée à la commune de Habscht au Luxembourg, partagent une histoire commune marquée du sceau de Jean IV de Raville. Pour commémorer le 9^e anniversaire de liens d'amitié, les festivités ont été l'occasion de célébrer dignement en novembre dernier les cinq cents ans de la première donation que Jean de Raville avait faite, le 10 novembre 1519, à notre curé. Dans l'après-midi du 10 novembre dernier, l'ensemble des invités de la municipalité, en particulier la délégation luxembourgeoise, s'est rassemblé dans l'église Saint-Maurice pour assister à la commémoration du 10 novembre 1519 et à un concert. La reconstitution des deux donations de 1519 et 1520, commentée par Roland Di Bartolomeo, s'est déroulée sous le regard d'une sculpture représentant Jean de Raville et de deux chevaliers, interprétés par Claude Butin et Lenny Occolier. Jean de Raville, Seigneur de Septfontaines, incarné par Rémi Hoffmann accompagné par Jean-Luc Jeannot, dans le rôle du Curé de l'époque, ont interprété la scène fictive de ces actes de générosité. Denis Baur a ensuite remis à Manou Decker, Échevin d'Habscht, un cadre dans lequel étaient apposées les reproductions des documents originaux encore munis de leurs sceaux respectifs. Enfin, Thierry Arend, au son de notre orgue plus que centenaire, a sonné l'heure du concert donné dans le choeur de l'église par un duo de musiciens du Conservatoire de Thionville. Messieurs Ugo et Jules Stella ont interprété plusieurs extraits des meilleures œuvres du répertoire classique, devant une assemblée attentive sous le charme des notes qui résonnaient dans la nef.

*Photos ci-contre :
Documents originaux des 2 donations
faites par Jean de Raville
(source : archives Départementales)*

Première donation - 10 novembre 1519 :
Conradt de Leyden, curé à Canffen, déclare que Jean de Raville, Seigneur de Septfontaines, a fait donation à l'église paroissiale de Canffen d'un terrain sis près de la maison curiale. Il s'engage à faire dire, chaque année perpétuellement, deux anniversaires à l'intention de ses ancêtres.

Seconde donation - 3 janvier 1520 :
Jean de Raville, seigneur de Septfontaines et Marguerite, née comtesse de Manderscheid et Blankenheim, son épouse, déclarent avoir fait donation de la cense (métairie) dite Kyberg, sise près de l'église de Canffen, à charge d'anniversaire, au curé de ladite paroisse et ce en l'honneur de Saint-Maurice et de Saint-Denis.





9^e ANNIVERSAIRE DES LIENS D'AMITIÉ KANFEN SEPTFONTAINES

10 novembre 2019

La journée anniversaire avait débuté à l'espace socioculturel. Denis Baur, a accueilli élus, associations et membres du comité des liens d'Amitié des communes d'Habscht–Septfontaines et Kanfen, sans oublier les ecclésiastiques ayant officié pour la communauté de paroisses Jean XXIII. Ainsi, Pascal Sarjas, Recteur du Grand Séminaire de Metz, les Abbés Emmanuel Banassim et Samuel Ilboudo ont eu l'honneur de découvrir leur nom gravé dans le marbre d'une plaque rappelant l'identité des Curés du Keybourg depuis Jean Pauly (1742-1767).

Dans ses mots d'accueil, le Maire a rappelé combien il était difficile d'établir les liens d'amitié dans la durée mais qu'à force de persévérance et d'actions concrètes, nos concitoyens finiraient par adhérer au projet. Nello Zigrand, conseiller communal de Habscht, représentant le Bourgmestre, Serge Hoffmann, lui a répondu en élevant l'entente entre les deux communes au rang fraternel de « D'Frëndschaft Tëschent Ons » (l'amitié entre nous) avant que Denis Baur reprenne la parole pour inviter tous les convives à partager un succulent baeckeoffe.



8 MAI 2019

La traditionnelle cérémonie du 8 mai 2019 a revêtu une couleur toute particulière. En effet, l'Union Nationale des Parachutistes de Thionville a souhaité s'associer à cet événement afin de célébrer le 65^e anniversaire de la chute de Diên Biên Phu. On a pu noter, à l'occasion de cette manifestation, une forte présence militaire (une trentaine de parachutistes, des porte-drapeaux, les pompiers de Volmerange-les-Mines et la gendarmerie d'Hettange-Grande) mais aussi civile (le Sénateur Jean-Marie Mizzon, la Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Moselle, Rachel Zirovnik, plusieurs maires des communes limitrophes et le conseil municipal des enfants). Bien entendu, les Kanfenois avaient également répondu présent à ce rendez-vous. En fin de cérémonie, trois dépôts de gerbes ont eu lieu, notamment celle du Maire de Kanfen, Denis Baur, avec le Maire du Conseil Municipal des Enfants, Antoine Viola.

La manifestation s'est terminée par un défilé jusqu'à l'espace socioculturel où un verre de l'amitié attendait chaque participant.





LES LOCAUX ASSOCIATIFS SORTENT DE TERRE

Les associations pourront bientôt utiliser une nouvelle infrastructure. En effet, pour répondre aux besoins justifiés des clubs de pétanque et de tennis, la municipalité a décidé de construire un local adapté à leurs activités avec l'aide du cabinet ID'Architecture. Il s'agit d'un bâtiment édifié à l'arrière des cellules commerciales d'une surface de 100 m² de plain-pied. Ce nouvel équipement tiendra lieu de vestiaires et de salle de réunion. Il est également pourvu de sanitaires, d'équipements de rangement, de stockage et d'un bar. L'étude de sol demandée par la société en charge du contrôle technique a entraîné des retards dans l'exécution du chantier. Cependant tout se présente pour le mieux, les marchés ont été attribués et les travaux, démarrés en novembre 2019, se termineront à l'été 2020. Le coût des opérations s'élève à près de 234 000 € HT. À cette occasion, la municipalité en a profité pour rentabiliser judicieusement la partie supérieure du local qui sera aménagée en cellule commerciale supplémentaire. Implantée à Volmerange-les-Mines, la *Magie du Ravioli*, société spécialisée dans la fabrication de pâtes alimentaires a manifesté son intérêt pour ce site et ouvrira ses portes en 2020.

PARC PAYSAGER

Après plus d'un an de réflexion et de préparation, l'aménagement du parc paysager est entré dans une phase active. Soulignons l'aide précieuse apportée par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) pour concevoir cet espace public sur près d'un hectare, situé à l'arrière de l'espace socioculturel. La première tranche a été achevée au printemps dernier avec la réalisation des cheminements piétonniers. Le programme de végétalisation va débuter cet hiver en tenant compte du calendrier du cycle saisonnier. Il associe aux arbres d'ornement des espèces buissonnantes et quelques massifs floraux ainsi que des pelouses et des prairies fleuries. Du mobilier urbain dont des bancs et des tables seront également installés. Le tout est destiné à agrémenter cet espace situé à proximité de la zone de chalandise et des installations sportives et associatives. À terme, il s'agit de mettre en place des événements qui favorisent le lien social. Le coût total du projet s'élève à près de 170 000 € HT subventionné à 55%.



ENFOISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS

RUES DE LA RÉPUBLIQUE, DU KEYBOURG, DE LA MINE ET SAINTE-BARBE

En 2008, la commune s'est engagée dans un programme d'enfouissement des réseaux aériens sur les VIC (Voies d'Intérêt Communal), le but étant la disparition totale des câbles et poteaux de tous genres particulièrement disgracieux dans nos paysages ruraux. Les travaux arrivent à échéance avec la rue de la République, du Keybourg, de la Mine et Sainte-Barbe. En ce qui concerne l'opération à Kanfen-sous-Bois, le coût total de la rue de la Mine est partagé avec la commune d'Entrange à parts égales, ce qui correspond à un montant de 68 026 € HT pour chaque commune. Pour la rue Saint-Barbe, les travaux s'élèvent à 76 268 € HT. Ce chantier est aujourd'hui terminé, et les nouveaux candélabres équipés de LED sont en fonction. Concernant les rues de la République et du Keybourg, les travaux seront achevés en 2020. Il en coûtera à la commune 96 041 € HT pour la rue de la République et 80 078,50 € HT pour la rue du Keybourg.

VIC ET VICC KÉSAKO ?

Régulièrement, dans ses publications, la commune utilise les termes VIC et VICC. Que peuvent bien vouloir dire ces acronymes ? Pas d'inquiétude, rien de bien compliqué. VIC signifie Voie d'Intérêt Communal, ce qui indique que ces rues sont de la compétence de la commune (les 4 rues citées ci-dessus, par exemple). VICC signifie Voie d'Intérêt Communal et Communautaire, ce qui signifie que l'entretien et l'aménagement de ces rues sont de la compétence de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

Dans le cadre des enfouissements des réseaux aériens, lorsque la voie est dite VIC, c'est la commune qui est en charge des travaux et qui les finance. Lorsque la rue est dite VICC, en collaboration avec les élus kanfenois, c'est la CCCE qui pilote les travaux et les finance.



FEUX INTELLIGENTS

RUE DE VOLMERANGE ET RUE JEANNE D'ARC

Lors de l'aménagement des voiries, une réflexion a été menée afin de sécuriser certaines rues au regard du trafic important qu'elles subissent. Deux solutions intéressantes ont vu le jour. L'une propose l'installation de panneaux ralentisseurs, l'autre suggère des feux dits « intelligents ». C'est cette deuxième proposition qui a été retenue pour ces deux axes routiers. Les retours sont, dans l'ensemble, assez positifs, même si l'on a fallu faire quelques petits réglages concernant la distance de déclenchement du système. Toujours est-il que les véhicules qui empruntaient la rue de Volmerange à vive allure ne sont plus qu'un mauvais souvenir, preuve de l'efficacité du système !



TRAVAUX À LA PELLE



FLEURISSEMENT

La commune reste engagée dans une politique de fleurissement du village. Afin de mener à bien cette tâche, il a été décidé de faire appel à un prestataire de services. Cette entreprise agit pour la commune depuis deux ans et donne entière satisfaction. Cette solution permet également de faire des économies de personnel. Le coût de cette prestation est de 1500 € TTC pour l'année 2019.



LOTISSEMENT DE RAVILLE

La 2^e tranche de la ZAC de Raville est largement engagée. Le dernier permis a été délivré en 2019. Dès l'achèvement de cette dernière construction, la commune pourra engager les travaux de réalisation de la voirie définitive, et notamment ouvrir la boucle qui donne accès à la rue Jeanne d'Arc en passant par la rue des Eltz. La fin de la voirie définitive est programmée pour l'année 2020.



ASSAINISSEMENT LOTISSEMENT CANTEVANNE

Le lotissement de Cantevanne disposait d'une microstation privée à la charge de ses résidents. Afin que la CCCE puisse reprendre ce réseau d'assainissement, il était nécessaire d'engager des travaux. Ces derniers, supportés par les habitants du lotissement, ont consisté en la suppression de l'ancienne microstation et en la connexion des habitations au réseau d'assainissement collectif. Afin de vérifier l'état du réseau, la commune va réaliser un passage caméra qui permettra ensuite la rétrocession du réseau à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.



BOIS DE CHAUFFAGE



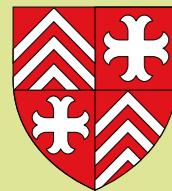
Le patrimoine forestier constitue une recette importante pour la commune. Après la vente du bois d'œuvre, les houppiers sont mis à disposition des affouagistes pour une exploitation personnelle au prix de 10 € le stère. Par ailleurs, la commune fait tailler entre 60 et 80 stères pour les personnes n'ayant pas la possibilité de le faire par elles-mêmes. Le coût est de 40 € le stère, à raison de 4 stères maximum par personne.



LES RUES DE KANFEN TOUTE UNE HISTOIRE !

Découvrez l'origine des noms des nouvelles rues de la commune

Le conseil municipal, lors de la création de nouveaux lotissements ou bâtiments municipaux, a décidé de mettre en lumière l'histoire de notre commune. C'est notamment en se référant à son blason qu'il s'appuie pour la dénomination des nouvelles rues. Comme chacun le sait, l'histoire de Kanfen est intimement liée à la commune de Septfontaines au Luxembourg, récemment fusionnée avec la commune d'Habscht.



BOUCLE DES SEIGNEURS DE SEPTFONTAINES

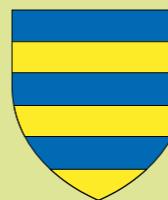
Comme le font souvent les communes jumelées, il nous fallait concrétiser les liens d'amitié noués en 2010 entre Kanfen et Septfontaines. Pour rester dans notre histoire commune, le rappel de la seigneurie de Septfontaines et des attaches que nous avions avec elle, jadis, semblait évident. Cette dernière, à la fin du VII^e siècle, dépendait de l'abbaye d'Echternach au Luxembourg. L'abbaye fut privée de ses droits sur Septfontaines, plus tard, au profit de seigneurs séculiers dont, au XII^e siècle, un certain Théodoric. De ses nombreux successeurs, nous retiendrons deux noms. Le premier est celui de Thomas de Septfontaines, bâtisseur de l'église actuelle de ce village de la vallée de l'Eisch. Le second châtelain de ce bourg dont nous devons retenir le nom se nommait

Jean IV de Raville (1480 – 1540), héritier d'une grande famille féodale dont le château contrôlait, entre autres fiefs, le village de Raville en Lorraine. Il bénéficia, aussi, par le jeu des alliances matrimoniales, de l'héritage lointain d'Élisabeth de Septfontaines, fille cadette de Thomas de Septfontaines et d'Irmengarde de Cranendonk. Jean et son épouse Marguerite de Manderscheid et Blankenheim, sont connus pour leur générosité envers l'église Saint Maurice de « Canffen » et le curé de la paroisse de Keybourg.

Héraldique : écartelé aux I et IV de gueules à trois chevrons d'argent, aux II et III de gueules à la croix ancrée d'argent.



Inauguration de la Boucle des Seigneurs de Septfontaines le 13 juillet 2013.



RUE DE CANTEVANNE

Le premier nom connu de notre village est celui de Cantevanne qu'on retrouve dans deux documents datés de 1239 et 1269. Une première interprétation le rattache au latin « cantat » (cantare = chanter) et « venna » (vanna = vanne de pêche). Cantevanne serait donc « le lieu où chante une vanne de pêche ». Une autre interprétation propose un composé hybride dérivé du Gaulois « canto » (montagne) et du germanique « fenn » (terrain marécageux). Le nom de Cantevanne évoluera par la suite en Canthouaine en 1282, Kancevannes en 1290, Camphania en 1439, Canffen en 1519 et enfin Kanfen, pour la première fois au XVIII^e. L'orthographe du nom de notre village n'évoluera plus par la suite.

Héraldique : Blason des Meilbourg. D'Azur à trois fasces d'Or.



RUE DES WALCOURT

Les seigneurs de Walcourt appartiennent à une des plus anciennes maisons nobles du comté de Namur, en Belgique.

La présence des Walcourt en Lorraine remonterait au XI^e et XIII^e siècle. Leurs intérêts dans notre village peuvent être discernés dans une lettre entre le prieur de Volmerange et un certain Godefroid, avoué de Volmerange et Cantevanne en 1239.

L'aigle des Walcourt figure sur le blason de Kanfen.

Héraldique : Blason des Walcourt d'Or à l'aigle de Gueules, armé, becqué et lampassé d'azur.



RUE MARGUERITE DE BRABANT

La gent féminine n'étant pas très présente sur les panneaux de nos rues, il était temps d'y remédier. Marguerite de Brabant était une des trois filles de Jean 1^{er} de Brabant (1253 - 1294) et de Marguerite de Flandres. En 1308, son époux, Henri Comte de Luxembourg, fut élu Empereur du Saint Empire Romain Germanique. En 1310, elle accompagna l'Empereur et son armée, dont faisait partie Thomas de Septfontaines, Chambellan de l'Empereur, dans une expédition militaire en Italie. Au cours de cette campagne, en 1311, elle contracta la peste pendant le siège de Brescia. Elle mourut en décembre de la même année à Gênes.

Héraldique : De sable au lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules.



D O S S I E R



RUE LOUIS DE BOURBON

Au X^e siècle, le ban de notre village était peut-être, en partie déjà sous la dépendance de l'abbaye royale de Saint Denis. Un acte d'octobre 980, portant le sceau d'Otton II, empereur du Saint Empire Romain Germanique, confirmait à l'abbaye parisienne la possession de biens à Volmerange mais sans qu'apparaîsse dans le texte le nom de notre village. L'absence d'archives retrouvées ne nous permet pas de préciser la date à partir de laquelle cette abbaye jouissait de priviléges, droits et biens à « Cantevanne » avant 1239. À cette date, une lettre de collation de l'abbé de Saint Denis, entre le prieur de Volmerange et un certain Godefroy, titulaire d'une charge d'avouerie à Volmerange et « Cantevanne » était confirmée par Mathieu IV, Duc de Lorraine, et Jean de Walcourt Seigneur de Fontoy.

Pour rappeler les liens passés entre notre village et cette royale abbaye, il convenait de rappeler la mémoire d'un de ses abbés. Le choix de Louis de Bourbon Vendôme s'explique par le fait qu'il était abbé commendataire de Saint Denis en 1531, date à laquelle cette dernière avait cédé tous ses priviléges, droits et biens qu'elle possédait à Volmerange et « Canffen » à Bernard d'Eltz, Seigneur d'Ottange.

Héraldique : d'Azur au trois lys d'or à la bande de gueules.



LE CAS DES ÉCOLES



JEAN IV DE RAVILLE

Né vers 1480, Jean IV de Raville était le fils de Guillaume de Raville et Jeanne d'Autel. Il succéda à son père à la mort de ce dernier en 1503. De 1510 à 1516, il fit transformer l'église Saint Martin de Septfontaines. C'est dans cet esprit qu'il fit également deux donations à notre église Saint Maurice. Le 10 novembre 1519, il faisait don d'un terrain près de celle-ci et en janvier 1520, il y rajoutait, avec son épouse Marguerite, une cense (métairie, ferme) dite « Kyberg » offerte au curé de la paroisse.



RUE DES ELTZ



La noble famille des Barons d'Eltz est originaire de l'Eifel, une région allemande qui dépendait du Saint Empire Romain Germanique. C'est au début du XVI^e siècle que les

Eltz s'installent en Lorraine, héritant par le jeu des alliances matrimoniales de la Seigneurie d'Ottange. À partir de 1518, leurs intérêts dans les villages de Kanfen et Volmerange ne feront que de se développer et cela jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle.

De nombreux documents retrouvés dans les archives par Jacques Mangin attestent des biens et des droits qu'avait cette famille dans notre village surtout après 1531. Le 30 juin de cette année-là, l'abbaye royale de Saint Denis, dont nous dépendions aussi, cédait à Bernard d'Eltz, Seigneur d'Ottange, « tous les priviléges, droits et biens » qu'elle possédait à Kanfen et à Volmerange « et cela jusqu'à sa mort, avec droits d'héritage pour ses descendants directs ou ayants droits ».

Le lion des Eltz a aussi été retenu comme « figure » sur le blason de notre village.

Héraldique : coupé de gueules et d'argent au lion issant d'or.

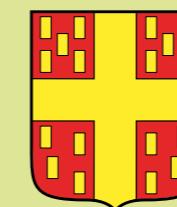
Le saviez-vous ?

Lors de la réunion du conseil municipal du 17 novembre 1978, les élus ont accepté la proposition de la commission communale des routes, relative à la dénomination des rues de notre village.

On apprenait ainsi que :

- la rue du Moulin était l'ancestrale rue du Klopp
- la rue de la Liberté s'appelait rue Haute
- la rue de Lorraine était antérieurement la rue du Poste d'Incendie

- la rue de la République se nommait la rue Basse
- la rue de Gaulle s'appelait la rue Principale
- la rue de l'École se nommait rue de l'École des Filles
- la rue Victor Hugo était auparavant la rue du Ponceau
- la rue Saint Nicolas avait pour nom rue Neuve
- la rue Pasteur avait été la rue des Jardins
- la rue du Chemin de Fer était connue pour être celle des Prés.



JEANNE D'AUTEL

La dynastie des seigneurs d'Autel trouve ses origines dans l'ancien Luxembourg, aujourd'hui la province d'Arlon en Belgique. Jeanne d'Autel était la fille de Huard IV d'Autel, seigneur d'Hollenfetz et de Yolande de Haraucourt.

En 1463, elle convolait en justes noces, avec Guillaume de Raville. Elle participa activement à la défense de leurs droits familiaux et, ensemble, ils obtinrent du duc de Lorraine René II (1451 – 1508) la confirmation des droits des Raville sur Berg, Kanfen, Metzervisse, Buren et Mandern. Malheureusement, en 1503, elle eut la douleur de perdre son époux assassiné par son cousin Henri de Raville. De son union avec Guillaume de Raville naquirent trois enfants : Jean, futur Jean IV de Raville, Théodoric et Irmengarde qui épousera Jean, Seigneur de Créhange-Pittange.

Héraldique : De gueules à la croix d'or accompagné de 18 ou 20 billettes du même.



44

Guillaume Pierre à l'espace socioculturel le 26 janvier 2019, un spectacle haut en couleur !



26 janvier 2019

ONE MAN SHOW **GUILLAUME PIERRE**

À partir de 2017, la commune a décidé de programmer des spectacles humoristiques payants. Julien Strelzyk fut le premier à inaugurer cette nouvelle formule. La salle de l'espace socioculturel afficha « complet » pour les deux spectacles de cet humoriste. Il en fut de même pour Guillaume Pierre à l'occasion de son spectacle « Même pas peur ! ».

Irrévérencieux, mais sans jamais être vulgaire, l'humoriste a enflammé le public pendant deux heures. C'est le sourire aux lèvres que les spectateurs ont quitté la salle bien décidés à revenir en 2020 pour voir un nouveau spectacle de qualité identique !

2 & 3 février 2019

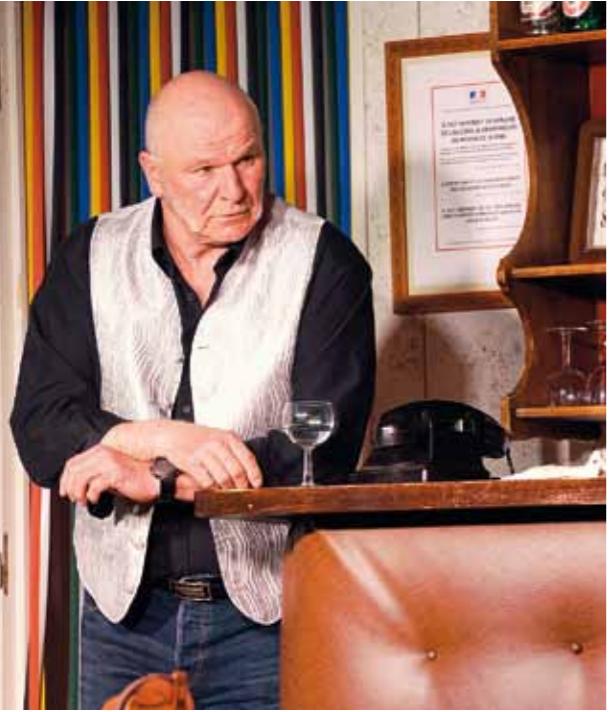
SALON DE L'ARTISANAT

Cette année encore, les créateurs se sont retrouvés à Kanfen : meubles relookés, bois tourné, savons, peinture sur porcelaine, confection babys, peintures, céramiques grès et raku d'artisans du secteur ou de la région. Du joli travail fait avec le cœur. Une occasion d'échanger avec les fabricants et se faire plaisir avec des objets uniques à prix abordable.

Rendez-vous les 1^{er} et 2 février 2020 pour une nouvelle édition.



45



29 mars 2019

THÉÂTRE UN AIR DE FAMILLE

La troupe l'Arlequin Manomois est venue nous interpréter la célèbre comédie culte du duo Jaoui-Bacri *Un air de famille*. L'auditoire a apprécié la justesse de l'interprétation avec des acteurs à la fois odieux, drôles mais également profondément émouvants, magnifiés par des dialogues très bien balancés. Comme à l'accoutumée pour ce type de manifestation, le public a répondu largement présent pour suivre cette pièce amère et grinçante, mais malgré tout pleine d'humour. Enfin les comédiens, qui se produisaient pour la première fois à Kanfen, ont été agréablement surpris par le confort de notre salle et notamment par son acoustique.



26 avril 2019

CONCERT RHÉZUS

Marcel et son groupe Rhézus rêvaient probablement de voir « *Un autre monde* » encore plus nombreux pour cette belle prestation. Certes, il n'a pas fait salle comble mais ceux qui avaient fait le déplacement sont ressortis conquis par le répertoire proposé allant des Rolling Stone, ZZ Top, Éric Clapton à Téléphone.



46



46



47



47

4 octobre 2019

THÉÂTRE REMOUS MÉNAGE

Le public kanfenois a retrouvé avec beaucoup de plaisir la compagnie théâtrale *L'Île en Joie*, une troupe d'Illange habituée à venir jouer dans notre village puisqu'elle s'y produisait pour la 6^e année consécutive. Virginie Van Acker nous a présenté sa dernière création intitulée « *Remous ménage* » où pendant une journée un peu folle se sont croisés un couple légitime, un couple illégitime, un couple séparé, un couple en devenir... soit beaucoup de rebondissements hilarants à l'instar des pièces précédentes. Et devant le succès rencontré, pourquoi pas une 7^e édition à Kanfen pour l'année prochaine ?



8 décembre 2019

CONCERT DE NOËL LA LYRE

L'ensemble *La Lyre* accompagne nos manifestations patriotiques depuis toujours comme l'a si bien rappelé Denis Baur. Cependant *La Lyre* est aussi une harmonie composée de 24 musiciens qui célèbre en 2019 son 100^e anniversaire. Elle nous a enchantés pour notre traditionnel concert de Noël en reprenant des airs populaires de la chanson française, notamment J.J.Goldman, Charles Aznavour ainsi que des chants de Noël comme le fameux hit de Mariah Carey et d'autres plus classiques comme Douce Nuit ou Casse-Noisette de Tchaikowski. Un petit air de Noël a soufflé sur Kanfen ce dimanche 8 décembre !





photo R. Di Bartoloméo

14 novembre 2019

CONFÉRENCE PREMIERS RÉPONDANTS

En France, les arrêts cardiaques représentent 50 000 décès par an, soit 150 décès par jour. Après un arrêt cardiaque, chaque minute sans réanimation fait perdre 10 % de chance de survie à la victime.

L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) est née de l'initiative de sapeurs-pompiers et d'infirmiers mosellans concernés par le secours d'urgence à la personne et souhaitant s'engager au-delà du maillage classique de la chaîne des secours français.

C'est Frédéric Leybold, président de l'AFPR et Kanfenois, qui est venu présenter, lors d'une conférence à l'espace socioculturel, les tenants et les aboutissants de cette association.

Malheureusement, peu de personnes avaient répondu présent à cette invitation. Pour celles et ceux qui seraient intéressés à participer à ce beau projet, ils peuvent contacter l'association par mail à contact@afprappli.com.



Frédéric Leybold a 32 ans. Il est infirmier depuis 10 ans et travaille en service de réanimation à l'hôpital Kirchberg à Luxembourg depuis 8 ans. Il a également été infirmier sapeur-pompier pendant 8 ans et préside l'AFPR depuis sa création en mars 2016. Frédéric s'est installé récemment à Kanfen.

15 novembre 2019

CONFÉRENCE CYBERSÉCURITÉ



Nicolas Remarck, Kanfenois depuis 2014, nous a fait partager sa passion et ses connaissances lors d'une conférence sur la cybersécurité. La conférence s'est ouverte par l'histoire des premiers hackers, ou pirates informatiques, qui apparaissent dans les années 80. Il s'agissait, à l'époque, de pouvoir téléphoner gratuitement. La cybersécurité a bien évolué et les enjeux ne sont plus du tout les mêmes. En 2018, elle a coûté à travers le monde quelque 600 milliards de dollars. Vols de données, *blackmail*, *ransomware*, détournement du monde réel... autant de techniques de piratage avec un impact économique et social qui malheureusement attirent par le peu de matériels nécessaires et le peu de risques face à de grosses possibilités de gains. Quelques conseils avisés : faire des sauvegardes régulièrement, mettre des mots de passe robustes avec des caractères spéciaux et ne pas utiliser le même pour toutes ses applications, utiliser un coffre-fort virtuel pour ses mots de passe, mettre à jour ses logiciels et ses antivirus... En conclusion, aucun système n'est fiable à 100 % mais la cybersécurité est l'affaire de chacun d'entre nous.



ASSOCIATIONS



photos Karaté Club de Kanfen



Avant le départ, quelques minutes sont consacrées à l'échauffement.

KARATÉ CLUB DE KANFEN

HUGO ASSEMAT AUX CHAMPIONNATS DU MONDE !

Grâce à une saison exemplaire, en avril, Hugo Assemat a été sélectionné pour la première fois en Équipe de France pour l'open de Serbie à Kacak où il a terminé 5^e. En octobre, il a représenté notre pays aux derniers Championnats du monde de Karaté au Chili. Entre-temps, Hugo a gagné l'open Adidas et la coupe de France. Il s'est distingué également par ses résultats en Suisse et aux Pays-Bas. En mars, à l'occasion des championnats de France, les équipes de France ont décidé de le surclasser en cadet, ce qui signifie qu'à 14 ans Hugo a défié des combattants de 17 ans. Le Kanfenois obtiendra la médaille de bronze, ce qui le place en tête de liste pour les sélections pour le Chili.

En juillet, Hugo a représenté la France en Croatie à Umag et ira chercher une 5^e place sur 150 combattants de 47 pays. Il entre, ensuite dans un processus de formation de 12 semaines en Équipe de France au CNE à Montpellier et au CREPS Île-de-France. L'été se passe donc entre Paris et Montpellier avec très peu de retour en Lorraine. Fin août, il a intégré le pôle France à Châtenay-Malabry où il a pu suivre ses études en alternance avec le karaté. Il est classé sur la liste ministérielle en tant que sportif français de haut niveau, et se voit sélectionné pour le Championnat du monde au mois d'octobre 2019, où il passera le Canada, mais perdra contre l'Australie. Hugo est classé 15^e au classement mondial. La saison recommence bien, il gagne l'open de Belgique. Prochaine compétition : la coupe de France le 18 janvier 2020.

Le club de Karaté de Kanfen a 33 licenciés : 3 membres de Dudelange, 1 membre d'Escherange, et 29 membres de Kanfen.



LES ASSOCIATIONS

AKLAM (loisirs et arts manuels) Pdte : Rénilde JACOBS - aklamkanfen@gmail.com

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS Pdt : Raymond PILLOY - tél. : 03 82 50 67 75

APE (parents d'élèves) Pdte : Estelle BUTIN - ape.kanfen@gmail.com

ASK (Handball) Pdte : Dany LEONARD - tél. : 06 98 94 52 47 - askanfen57@gmail.com

BOUGER À KANFEN Pdte : Michèle MALAGNAC - tél. : 06 84 84 84 19 - e.tiennette@wanadoo.fr

CLUB DU 3^e ÂGE Pdte : Mauricette DAMAISON - contact en mairie

CONSEIL DE FABRIQUE Pdt : André SCHWEITZER - tél. : 03 82 50 63 25 - schweitzer.andre@wanadoo.fr

KARATÉ CLUB KANFEN Pdte : Aline MANSARD - tél. : 06 50 37 65 60 - karatekanfen@hotmail.com

PÉTANQUE KANFENOISE Pdt : Gilbert LEVAL

SYNDICAT DES ARBORICULTEURS Pdt : Gabriel LANG - tél. : 03 82 50 64 29 - gabriel.lang@wanadoo.fr

TCK (Tennis) Pdt : Stellio LADERVAL - tc.kanfen@fft.fr

ASSOCIATION BOUGER À KANFEN "LA MARCHE NORDIQUE, UN SPORT À 4 PATTES!"

Rendez-vous avait été pris un samedi matin de fin décembre à l'orée d'une forêt proche de Kanfen. Ce ne sont pas les 3 degrés affichés au thermomètre qui ont effrayé les amateurs de marche nordique, mais bien les préparatifs du réveillon de Noël qui ont retenu certain(e)s chez eux. Quoi qu'il en soit, six irréductibles marcheurs étaient présents pour cette randonnée contre environ une quinzaine habituellement chaque semaine.

Il faut le dire, le public est essentiellement féminin. Pourtant, qu'il vente, qu'il pleuve, ou qu'il neige, ce ne sont pas les conditions météorologiques qui effraient ces passionnés de marche que l'on qualifie de « nordique », ceci expliquant cela.

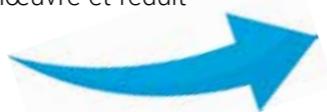
Michèle Malagnac, la dynamique présidente de l'association Bouger à Kanfen était bien évidemment présente en compagnie de Martine Descarpentries l'animatrice spécialiste de cette discipline (diplômée EPGV et marche nordique). Comme se plaît à le dire Martine, *la marche nordique est un sport à 4 pattes, deux jambes et deux bâtons !* Quatre-vingts pour cent de la musculature est ainsi sollicitée ! Cette pratique demande également un apprentissage, car le marcheur utilise des bâtons pour avancer, ce qui n'est pas forcément naturel au départ. Avant chaque départ, quelques minutes sont consacrées à l'échauffement. Force est de constater que la joie et la bonne humeur animent la petite troupe et que les 5 à 7 kilomètres à avaler se sont faits dans la gaieté et la cordialité.

Les randonnées ont habituellement lieu sur les communes de Kanfen, Boust, Zoufftgen, ou Sœtrich.

FINANCES COMMUNALES

BUDGET 2019

La baisse de la dotation globale de fonctionnement initiée en 2013 a été poursuivie en 2019 avec une nouvelle diminution de 15,57 %. Les recettes de fonctionnement sont malgré tout en croissance du fait de l'augmentation des recettes fiscales dues essentiellement au foncier bâti et aux recettes liées à l'exploitation de la forêt. En effet, le cours du chêne est en constante progression. Par contre, l'augmentation constante des contributions aux différents organismes limite notre marge de manœuvre et réduit l'autofinancement.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Consommation des crédits arrêtée au 4 décembre 2019

Le compte administratif que nous sommes en mesure de présenter à la date de parution du bulletin est conforme

aux prévisions budgétaires. Il fait apparaître un excédent prévisionnel de 63 558€.

DÉPENSES : 892 529 €

Charges à caractère général	42 %	373 125 €
Charges de personnel	34 %	304 251 €
Charges de gestion courante	15 %	133 673 €
Atténuation de charges CCCE	7 %	65 396 €
Charges financières	2 %	16 084 €

RECETTES : 956 087 €

Impôts et taxes	60 %	571 955 €
Autres produits exceptionnels	17 %	160 456 €
Ventes de produits (forêts, etc)	13 %	126 127 €
Dotations, subventions, participations	7 %	67 563 €
Atténuations de charges	2 %	15 059 €
Autres	1 %	14 927 €

ÉVOLUTION 2014 - 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT (recettes - dépenses)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses réelles de fonctionnement	661 319 €	672 352 €	705 883 €	823 946 €	870 879 €	892 529 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 157 965 €	872 637 €	836 476 €	902 876 €	953 409 €	956 087 €
CAF brute *	496 646 €	200 285 €	130 593 €	78 930 €	82 530 €	63 558 €

* La Capacité d'Autofinancement brute

(épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement. Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de

cession d'immobilisation) et les charges réelles. Elle mesure la capacité de la commune à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

TAUX & PRODUITS DE LA FISCALITÉ COMMUNALE EN 2019

Taxe d'habitation.....	13,60 %	271 184 €
Taxe foncière bâti	16,84 %	196 354 €
Taxe foncière non bâti	78,65 %	17 064 €
TOTAL.....		484 602 €

MAINTIEN DES
TAUX D'IMPOSITION
depuis 2008



La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Tableau récapitulatif des subventions versées aux associations et écoles en 2018 et 2019

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PRIVÉ - ASSOCIATIONS LOCALES		MONTANT 2018	MONTANT 2019
SPORT	Tennis Club de Kanfen	1 017,50	1 045 €
	Pétanque Kanfenoise	1 135 €	1 012,50 €
	Association Sportive Handball (section handball)	3 240 €	3 942 €
	Bouger à Kanfen (gymnastique)	1 857 €	1 950 €
	Karaté Club Kanfen	849,20 €	1 037,50 €
CULTURE LOISIRS	Amicale des Sapeurs-Pompiers	810 €	810 €
	Club du 3 ^e âge	485 €	500 €
	Association Kanfenoise Loisirs Arts Manuels	600 €	600 €
ÉCOLES	APE	680 €	700 €
	Arboriculteurs	660 €	660 €
	École primaire : participation aux frais de transport	3 000 €	2 400 €
	École maternelle : participation aux frais de transport	1 000 €	1 600 €
	Association Éclos (Périscolaire)	33 872,27 €	50 320,30
AUTRES	Anciens combattants Hettange-Grande	100 €	0
	Associations des Dames de Cœur	100 €	0
	TOTAL	49 405,97 €	66 577,30 €

Le SMITU Thionville Fensch est l'autorité organisatrice des transports urbains. Cela signifie qu'il définit et conduit la politique de transports collectifs urbains et scolaires dans un périmètre constitué de 35 communes et comptant environ 184 700 habitants : l'agglomération Thionville-Fensch.

Le SMITU définit la consistance du réseau de Transports Publics de manière générale et le niveau de qualité attendu : les lignes, les horaires, les tarifs. Il a mis en place la tarification sociale, laquelle concerne les demandeurs d'emplois, les personnes du troisième âge ainsi que les abonnés mensuels et les scolaires du secondaire.

De plus, le SMITU contribue au financement des aménagements réalisés par les communes membres en faveur des transports publics (abribus, évitements, terminus, etc.). D'une manière générale, le SMITU veille à ce que chaque concitoyen des 35 communes membres dispose du meilleur service de transports collectifs possible.

Le SMITU a délégué la gestion des services de transports urbains à SPL Trans Fensch, dans le cadre d'une convention signée pour une période de 10 ans (du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2023).

La commune de Kanfen est desservie par deux lignes Citeline à savoir la ligne 14 (Volmerange-les-Mines/Thionville) et la ligne 10 (Eutrange/Thionville). En fonction des jours et des horaires, les bus de ces deux lignes s'arrêtent dans notre commune plus d'une dizaine de fois quotidiennement.

À noter que la contribution de la commune de Kanfen au SMITU s'élève à 19 267 € pour l'année 2019.

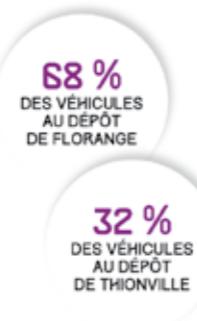
LA TRANS FENSCH EN CHIFFRES



119
VÉHICULES



âge moyen du
parc : **6,23** ans



LE RÉSEAU DU SMITU
THIONVILLE FENSCH, CITELINE*, C'EST :
*Autocar d'une journée ligne LACZ en période scolaire

27 LIGNES RÉGULIÈRES
33 SERVICES À VOCATION SCOLAIRE
5 LIGNES DE TRANSPORT À LA DEMANDE *citilo*
1 SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



SERVICE DE L'EAU

En 1992, le problème de la conformité et de l'alimentation en eau potable de la commune de Kanfen s'est posé aux élus. Pour y faire face, le conseil municipal de l'époque a décidé de conventionner avec la ville de Thionville pour assurer l'alimentation et la distribution de l'eau mais aussi l'entretien du réseau. Cette concession a pris effet le 1^{er} décembre 1994.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence « eau » a été transférée aux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et notamment à la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville qui a donc repris la gestion de notre réseau.

QUELQUES CHIFFRES (2018)



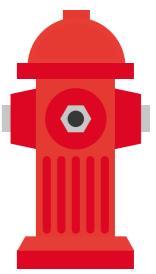
45 598 m³

d'eau consommée par les Kanfenois en 2018



464

foyers alimentés



30

poteaux d'incendie



1,881 TTC

sans assainissement



2,05 TTC

taxe d'assainissement



MOSELLE FIBRE : LE RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT

Engagé dans une ambitieuse stratégie d'aménagement numérique du territoire depuis les années 2000, le Département de la Moselle porte aujourd'hui le déploiement de la fibre pour tous. Actée par la création de MOSELLE FIBRE (syndicat mixte d'aménagement numérique de la Moselle) en mai 2015, cette démarche fédère 14 intercommunalités mosellanes (dont la CCCE) aux côtés du Département. Objectif : déployer un réseau public de fibre optique jusqu'à l'abonné sur 2/3 du territoire en complément des réseaux privés, afin d'offrir un égal accès au Très Haut Débit à tous les Mosellans et un choix d'opérateurs, notamment dans les zones rurales et peu denses. Source d'équité territoriale et d'usages démultipliés pour la population, elle est aussi un gage d'attractivité renforcée qui entre ainsi de plain-pied dans l'économie de demain.

EN PRATIQUE :

Un administré n'a pas pu s'inscrire pour un raccordement pendant les travaux. Peut-il avoir la fibre ?

Dans le cas où il n'a pas pu bénéficier du raccordement pendant les travaux, pas d'inquiétude : cela n'impacte en rien son éligibilité à la fibre. Il conviendra alors d'attendre l'ouverture commerciale du réseau pour solliciter le raccordement auprès d'un fournisseur d'accès à internet. Le raccordement de ce logement sera réalisé à ce moment-là par un technicien du fournisseur d'accès internet (FAI), auprès de qui l'occupant aura souscrit un abonnement.

Qu'il s'agisse d'un raccordement pendant les travaux ou bien d'un raccordement par l'opérateur, il n'y a pas de frais pour l'occupant. Dans les 2 cas, il s'agit d'installer la prise optique et cette opération est toujours gratuite.



Je fais construire une maison neuve, comment puis-je accéder à la fibre ?

Il s'agit de vous assurer que votre logement est raccordé au réseau génie civil télécom public (le même qui sert pour le réseau téléphonique cuivre), de la même manière que le logement a été raccordé aux réseaux publics pour l'eau ou l'électricité, car c'est par ce réseau de conduite télécom que la fibre sera tirée (et ce, même si vous n'avez pas besoin de téléphone).

Si ce n'est pas le cas, il faudra prévoir une gaine reliant votre maison à la voie publique ainsi qu'un regard en limite de propriété. Ensuite, il s'agit de trouver une entreprise de construction (les opérateurs télécoms peuvent aussi proposer ce type de prestation), et de contacter le propriétaire du réseau télécom public (en général Orange) pour prévoir les travaux de génie civil afin de relier votre maison au réseau.

- Votre permis de construire doit prévoir la prise en charge de ces travaux** sur votre propriété privée et sur la voie publique située dans son prolongement (droit du sol).

- Les autres travaux de génie civil sur la voie publique** éventuellement nécessaires au raccordement de la maison sont, **dans la majorité des cas, à la charge de l'opérateur** en charge du génie civil qui pourra répercuter les coûts sur le demandeur.

Plus d'infos sur <https://maison-individuelle.orange.fr>

LA GOOGLE STREET VIEW ÉTAIT À KANFEN !



Il y avait certainement une chance sur un million pour que le photographe de la commune, lors de ses pérégrinations photographiques, croise la Google Street View à Kanfen. Et bien, c'est arrivé !

Cet événement valait bien une petite photo dans le bulletin annuel. La qualité de la photo n'est pas irréprochable, mais il a fallu dégainer à toute vitesse !

Certes l'anecdote est croustillante, mais plus sérieusement, cela présage également d'une mise à jour très prochaine des cartes de la commune par Google.

En espérant que les nouvelles rues y seront également répertoriées...

LE DON DU SANG, UN CADEAU VITAL

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers...

Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

« L'association pour le Don du Sang Bénévole Volmerange-les-Mines et Environ » en collaboration avec l'Établissement Français du Sang (site de Metz) organise 4 collectes annuelles à la salle des Fêtes de Volmerange-les-Mines.

Pour donner son sang, il faut avoir

entre 18 et 70 ans et être en bonne santé. Pour un premier don, il faut impérativement présenter une pièce d'identité.

Sur le site de la collecte, votre inscription est enregistrée et vous remplissez un questionnaire pré-don. Vous êtes ensuite reçu par un médecin ou un(e) infirmier(ère) habilité(e) pour un entretien confidentiel et pour s'assurer que votre don ne présente pas de risque ni pour vous, ni pour le receveur.

Vous êtes ensuite accueilli par une infirmière qui procède au prélèvement qui dure en moyenne une dizaine de minutes.

Une collation vous est ensuite offerte. Il est important de bien se restaurer et s'hydrater après le don.

Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours.

Le don du sang est un acte généreux

et reconnu. 8000 dons de sang par jour sont nécessaires en France.

De nombreux patients souffrent de maladies graves. Leur survie dépend des transfusions et donc du don de sang.

Vous ne devez pas être à jeun mais évitez d'absorber des produits gras quelques heures avant votre don.

Dates des collectes 2020 :

- mercredi 18 mars
- mercredi juin 10
- mercredi 9 septembre
- mercredi 4 novembre de 15h30 à 19h00.

Association pour le Don du Sang Bénévole Volmerange les Mines Jean-Claude HAUX (secrétaire-trésorier) : 06 95 18 69 07.

LARA KEBAB - GRILL KANFEN

03 82 88 27 77

Boulangerie pâtisserie salon de thé

Le Journe de Kanfen
Ld
Danny Le Doué
fabrication artisanale

OUVERT DU MERCREDI AU SAMEDI de 4 h 30 à 19 h 30
DIMANCHE de 4 h 30 à 17 h
36 rue de Hettange 57330 KANFEN tél. : 33 (0)3 82 87 10 00 lefournidekanfen@gmail.com

ALAIN KAIZER 06 11 37 55 55 email : kaizer.alain@gmail.com

TERRASSEMENT
1, rue Robert SCHUMAN - 57330 KANFEN

BOUCHERIE - CHARCUTERIE AU FUMET LORRAIN CHEZ GORET

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 8 H À 19 H 30
SAMEDI DE 8 H À 19 H
34 rue de Hettange - 57330 KANFEN Tél. : +33 (0)3 72 52 02 70

La P'tite Bûche
Bois de chauffage

- Livraison de bois sec toute l'année
- Bois dur de qualité premium
- Tassemant à domicile sur demande

(+33) 6 72 26 95 57
laptitebuche@gmail.com
3 rue de Lorraine • 57330 KANFEN

Institut de beauté Maia

30 rue d'Hettange 57330 kanfen
03 54 86 18 87

La relaxation avant tout !

SV STEPHANE VAN LANDEGHIM
HAUTE COIFFURE FRANCAISE VISAGISTE - RELOOKING SOLARIUM - POSE D'ONGLES

26 avenue de la liberté
Volmerange les mines
57330
03.82.50.29.99

à l'Argent Vert
MAGASIN DE légumes bio

32 rue d'Hettange 57330 KANFEN (parking de covoiturage)
03 82 88 35 00
06 72 10 38 40

Magasin de Fruits et Légumes Bio
Produits Fermiers du Terroir en direct des producteurs
Produits Laitiers et Fromages à la coupe
Compositions de Corbeilles Gourmandes
Ouvert du Mardi au Samedi de 9 H à 19 H

Les p'tits French'y
Micro crèche bilingue

Mme Giuseppina Zaccaria
Directrice
Portable : 07 82 53 17 82
6 & 6A rue des Walcourt - 57330 KANFEN - Tél. : 03 82 90 01 75
contact@lesptitsfrenchy.com - www.lesptitsfrenchy.com

ELECTRICITE V.E

LOR ELEC
45 rue Carnot - BP33
54190 VILLERUPT
03 82 89 29 97

BOGUET
106 rue Général Henry
57290 FAMECK
03 82 58 11 83

CITEOS

Eclairage de la ville
Mobilité urbaine
Sécurisation de l'espace public
Solutions digitales

Au cœur des villes

thionville@citeos.com
Tél. 03.82.56.68.98

LIVMAT

13 rue des Ateliers • 57330 HETTANGE-GRANDE
03 82 85 35 75

Matériaux de Construction, Piscine, Quincaillerie, Outilage, Carrelage, Peinture, Sanitaire, Bois PVC

Pour particuliers et professionnels

SARL NAGELSCHMIT
Chauffage - Sanitaire - Entretien - Dépannage

11 rue de Malling - Métrich 57970 KOENIGSMACKER
Tél : 03 82 58 22 40 / 06 74 97 94 40
Fax : 09 64 32 43 72
laurent.nagelschmit@orange.fr

ID'ARCHITECTURE

ANTONIE Lach / BIAS Gérald / JACQUES Nicolas
Espace Cormontaigne - 2 boulevard Henri Becquerel - 57970 Yutz
Tél. 03.55.84.00.04 e-mail: idarchi.agence@gmail.com

UNE FORCE AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

| TRAVAUX PUBLICS
| TRAVAUX SPÉCIAUX
| ENVIRONNEMENT
| AMÉNAGEMENT & PROMOTION

9A, rue Saint Léon IX, 57850 DABO
03.87.03.02.70 | info@lingenheld.fr | www.lingenheld.fr

Pour vos fêtes de Noël
Vente de sapins
Parking de covoiturage
À KANFEN

Livraison gratuite à domicile

GREMLINGTP
TRAVAUX PUBLICS
03 82 88 28 10

IMMONEXT

Agence Immobilière à Kanfen
Vente - Location - Expertise
Frédéric Laheurte
03 82 52 27 60

ArchiTech
LIGHTING
ÉCLAIRAGE TECHNIQUE ET ARCHITECTURAL

3, GREVELSBARRIÈRE • L-8059 BERTRANGE
TÉL. : (+352) 26 12 32 12 • Courriel : architl@pt.lu

Vous n'avez plus que quelques mois pour déconnecter votre fosse
Bi.eau

03 82 52 49 04

devis gratuit
travail soigné
de nombreuses références à Kanfen

LE PRESBYTÈRE

FICHE PATRIMOINE *de Kanfen*



Appelé Maison Curiale dans tous les documents connus jusqu'au XVIII^e, le presbytère de Kanfen est resté depuis cette date dans son état actuel.

Il est installé, tout comme l'église Saint Maurice auquel il était affecté, au lieu-dit Keybourg, à la place ou à proximité d'une première cure dont la construction pourrait dater de la première église édifiée sur cette colline au pied des côtes de Moselle, en l'occurrence depuis le XIII^e ou le début du XVI^e. Le document le plus ancien que nous connaissons et qui évoque sa présence en ce lieu remonte à 1519. À cette date, le 10 novembre, Jean de Raville, Seigneur de Septfontaines (Luxembourg) faisait « donation à l'église paroissiale de Kanfen, d'un terrain sis près de la maison curiale ». Quelques semaines plus tard, en janvier 1520, ce même seigneur et son épouse, la Comtesse de Manderscheid et Blankenheim, faisaient donation d'une cense (métairie) dite Kyberg « sise près de l'église », au curé de la paroisse. Le presbytère actuel

a-t-il été édifié sur les ruines des deux édifices nommés à ces deux dates ? La question reste ouverte. La superbe bâtie, souvent restaurée au cours du temps, aurait été édifiée vers 1750 et ses dépendances étendues après 1860. De nombreux documents relatent tous les travaux entrepris aux siècles suivants pour le conserver dans son état actuel.

Percé de onze grandes fenêtres régulièrement espacées, à l'encadrement en pierre de taille, le corps de logis, doté d'une cave et d'un grenier, surmonte les dépendances de cette ancienne ferme du pays francique luxembourgeois.

Un escalier évasé, à six degrés, reconstruit en 1896, s'élève vers le palier d'une porte coiffée d'un fronton où s'ouvre une imposte pour l'éclairage naturel du couloir. D'anciennes écuries et une grange dont la porte charretière est couverte d'un arc en anse de panier épaulent l'habitation. La couverture originelle de tuiles rouges de type « canal » a été remplacée par

de l'ardoise pour faire pendant à la toiture de l'église. Un large usoir en terrasse, jadis barré par une grille en fer forgé, longe la façade principale. Mis à part quelques autres fonctions occasionnelles, en particulier un poste de douanes de 1793 à 1795, le presbytère a été pendant longtemps la résidence des curés de la paroisse du Keybourg, puis celle portant le nom de Jean XXIII^e jusqu'en 2009. C'est à la date du 16 juillet de cette année-là que le père Xavier Céréki, Curé de Kanfen, Volmerange, Zoufftgen et Escherange a mis fin à la présence séculaire des curés à Kanfen en s'installant dans les locaux du presbytère de Volmerange. Aujourd'hui, le bâtiment classé « maison remarquable » par le C.A.U.E. de la Moselle a été désaffecté par un arrêté préfectoral du 6 juillet 2014 avec l'accord de l'évêque de Metz Monseigneur Jean Christophe Lagleize. Depuis cette date, la commune en assure la pleine propriété.